

Communiqué de presse

Comité social d'administration Préparation de la rentrée 2023

Montpellier, le 21 mars 2023

Le comité social d'administration s'est tenu ce mardi 21 mars après-midi au rectorat de Montpellier afin d'évoquer la carte des emplois dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023.

Les moyens alloués à l'académie de Montpellier permettent de renforcer l'accompagnement de nos élèves que ce soit par des postes d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation ou encore de direction et d'encadrement des établissements.

C'est dans un dialogue social constructif et apaisé qu'ont été évoquées les implantations de postes enseignants dans les établissements du second degré de l'académie dans le cadre des opérations de mutation de personnels enseignants.

Plus de **40 postes définitifs supplémentaires** par rapport à la rentrée 2022 sont ainsi créés avec une attention toute particulière quant au soutien des postes de langues régionales en occitan et catalan.

Afin de renforcer les efforts menés en matière d'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, ce sont **10 postes définitifs supplémentaires** qui seront par ailleurs offerts dans le second degré public suite aux implantations d'Ulis (unités localisées d'inclusion scolaire).

La création de 6 emplois de CPE permet de mieux prendre en compte, à l'issue de plusieurs groupes de travail avec les représentants des personnels, la situation d'établissements complexes, situés en dehors de l'éducation prioritaire mais dont les caractéristiques en sont proches.

Enfin, **3 emplois de personnels de direction** permettront de renforcer le pilotage pédagogique dans 3 collèges de l'académie, 2 dans l'Hérault et un dans le Gard.